

# Réflexions autour de la vie à Fontaine

## La démarche

Suite au questionnaire diffusé sur Fontaine en 2018, notre association a décidé de poursuivre les débats sur 2019. D'une part, nous menons une réflexion au sein de l'association autour de différents thèmes, lors de discussions qui feront l'objet de synthèses. D'autre part, nous proposerons d'élargir le débat aux habitants de Fontaine, pour enrichir cette réflexion au cours de réunions publiques.

Partageant nos valeurs, les élus de Fontaine Solidaire au conseil municipal s'associent à cette démarche et nous accompagnent dans nos réflexions.

---

## Vie locale, associative et sportive

*Cette synthèse complète le point sur la vie culturelle publié précédemment en s'interrogeant sur les structures associatives qui en sont le support.*

### Etat des lieux de la vie associative

- > De nombreuses associations sont présentes sur le territoire, avec 47 associations référencées dans le document édité par la municipalité – à l'exception notable de l'AFRA déclarée en 2018...
- Cependant, c'est nettement moins que Quetigny, qui a une population équivalente.
- > Les associations, d'une manière générale, font état de publics bien différents :
  - les "consommateurs" (de services de l'association) : ils sont nombreux et exigeants
  - les "producteurs" (des dits services) : ce sont des bénévoles qui sont fortement sollicités
  - les "responsables", au premier rang desquels : les Président(e)s sur qui pèse la pérennité de la structure
- > Le vieillissement des responsables; présidents, membres du bureau, est un motif d'inquiétudes.
- > Le vieillissement des adhérents est souvent de mise, sauf pour ce qui concerne les associations sportives.
- > L'essentiel des activités se déroulent au Centre Pierre Jacques dont le planning d'utilisation est notoirement chargé ce qui rend les réservations présentées comme souvent difficiles.

### Etat des lieux de la vie sportive

- > Le sport est bien présent à Fontaine avec 15 associations, plus de 3500 licencié(e)s, avec des résultats valorisants pour la commune de Fontaine.
- > Les équipements de la commune sont nombreux et regroupés autour du gymnase (à l'exception d'un terrain de foot affecté à l'entraînement situé rue des Bouchardées).
- > Ces activités sont complémentaires des activités liées à l'Ecole.
- > L'implication des bénévoles est déterminante.

### Eléments issu du questionnaire

- . le CAPJ est saturé et trop central : il faudrait d'autres lieux, plus proches des quartiers
- . les jeunes ne devraient pas avoir que la rue ou les squares pour se réunir
- . intérêt de se retrouver en dehors du sport et de l'école
- . attention aux nuisances qui peuvent être engendrées par un "centre de loisir"

## **Des questions qui se posent à propos des associations**

*L'offre et la diversité des prestations proposées par les associations sont-elles satisfaisantes ?*

Il est satisfaisant que les associations sont nombreuses et proposent un vaste choix d'activité. Une forme de reconnaissance de la qualité de l'offre réside dans le fait que de nombreux adhérents des associations résident à l'extérieur de la commune, ce qui conforte la position de Fontaine comme une commune active et entreprenante au sein de la métropole.

Toutefois, la difficulté des associations à renouveler leurs membres actifs nous fait nous poser la question de la pérennité du modèle associatif. Comment celui-ci peut-il se renouveler et se reconstruire ? La faible participation au dernier évènement « Fontaine des Arts » présentant les associations de la commune illustre également cette question.

On a bien la liste des associations mais on ne sait pas vraiment ce qu'elles font et/ou ce qu'elles organisent. Pour plus de visibilité, pourquoi pas un journal (2 à 4 fois par an) réalisé avec l'aide de la Ville ou un espace de communication sur le site communal ?

*Les équipements sportifs sont-ils suffisants ?*

L'absence de piscine mérite d'être souligné puisque tout accès à une piscine suppose un déplacement sur Dijon. Si les coûts associés à une piscine sont élevés, pourquoi ne pas envisager un équipement partagé avec d'autres communes du Nord de Dijon ?

*Le Centre Pierre Jacques est-il adapté aux besoins ?*

Le CAPJ remplit pleinement son office : c'est un lieu central, apprécié et demandé par les associations. La contrepartie de ce succès est que l'équipement est saturé et jugé trop éloigné des nouveaux quartiers

Les possibilités de lieux de rencontres y compris pour les "fêtes de famille" sont particulièrement limitées à Fontaine, pour de multiples raisons comme la disponibilité mais aussi des horaires peu adaptés, privilégiant, à juste titre, la tranquillité des habitants à proximité.

L'utilisation des équipements disponibles au CAPJ est rendue difficile ou risquée par l'absence d'un référent technique à même d'assurer une utilisation optimale

*Quel est le rôle de la municipalité auprès des associations ?*

La municipalité soutient les associations et se réjouit de leur présence et de leurs activités... Et se repose, en s'en félicitant, sur le travail accompli en interne par les Présidents et les Bénévoles qui sont les chevilles ouvrières de la réussite constatée.

Tout particulièrement pour l'utilisation du Centre Pierre Jacques, plusieurs associations regrettent l'absence d'un permanent, membre du personnel municipal, qui pourrait faciliter le fonctionnement du centre et l'utilisation des matériels techniques disponibles sur place. Cette carence fait peser sur les bénévoles une lourde responsabilité sans qu'ils disposent nécessairement des moyens et des compétences techniques pour y faire face ( exemple : utilisation de la scène, des dispositifs d'éclairage).

*Des lieux pour les associations ?*

La bibliothèque, de par son éloignement du CAPJ, est un pôle stratégique de l'animation du quartier des Portefeuilles. Elle est un partenaire des associations : elles peuvent lui proposer des expositions, des conférenciers, des séances de dédicaces, etc... Elle propose aussi de nombreuses animations, si les moyens suivent : Café de Jeanne (club lecture), une nuit à la bibliothèque, accueil de conférenciers, de spectacles, d'expositions, animations diverses qui visent toutes les générations (démonstrations de toutes sortes avec des publics ciblés ou non). Faire vivre ce centre actif demande des moyens, mais c'est essentiel à la vie de la commune.

Pourquoi ne pas proposer une Maison des Associations, qui pourrait offrir des salles de réunion, bureaux, possibilités de rangement ? Les associations pourraient s'y côtoyer et s'y rencontrer.

## La vie locale en manque de lieux

Pour avoir une idée de la vie locale de Fontaine, il est utile de consulter les "Rendez-vous de Fontaine" qui indiquent les organisateurs des manifestations uniquement ouvertes au public. Elles sont relayées par le tableau numérique, "Sortir" dans le *Bien public* et le site de la Ville. Ces "Rendez-vous" sont trimestriels donc les manifestations doivent être connues à l'avance. Les informations sont collectées par le service communication de la Ville. Toutefois, la vie locale pourrait ne pas se limiter à ces rendez-vous, et offrir plus de foisonnement.

Les offres en matière de location de salles pour réunions familiales ou autres sont très limitées, en particulier en ce qui concerne les horaires. Il serait pertinent de construire une structure en dehors des zones habitées pour des raisons évidentes de nuisances sonores. Cette structure pourrait être constituée d'une grande salle modulable, d'un bar, d'une cuisine, etc.... Et si les fêtes ont surtout lieu le week-end, cet endroit pourrait être rentabilisé par la location en semaine à des professionnels qui souhaiteraient organiser des séminaires.

Pour animer la vie locale, on pourrait apprécier un marché hebdomadaire, par exemple sur la Place des 3 Saffres qui s'y prêterait bien (espace, présence d'autres commerces, bibliothèque, quartier densément peuplé).

Etudier la possibilité d'un Centre Social, pourquoi ? Parce que c'est un lieu de proximité à vocation globale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Ce lieu pourrait proposer à la fois des activités classiques, des services (très important), pourrait organiser des ateliers participatifs (réparer son vélo, un appareil en panne, etc... Ceux qui "savent" aident ceux qui ne savent pas et qui ont envie d'apprendre). C'est aussi un lieu d'animation de la vie sociale qui permettrait aux habitants de concevoir et de réaliser des projets, sans oublier d'y insérer un volet "jeunes". On pourrait même y intégrer un café associatif, ce qui manque terriblement à Fontaine !

## Propositions

- déconcentrer les activités liées aux associations avec l'implantation de lieux ressources proches des quartiers.  
Ces lieux complèteraient l'offre associée au CAPJ
- compléter l'offre actuelle en élargissant le champ d'action d'une structure existante : la bibliothèque devrait évoluer vers un lieu ressource proposant différents supports (médiathèque) à d'autres publics (exemple : exposition temporaire, espaces de rencontre- travail pour de petits groupes, ateliers numériques pour enfants et adolescents d'une part et personnes âgées d'autre part, public non familiarisé avec l'usage d'internet pour les démarches de la vie quotidienne)
- la municipalité doit proposer une aide plus étoffée au fonctionnement des associations, y compris en allouant des ressources pour que les associations puissent bénéficier directement de soutien du personnel municipal ou de vacations assurées par des salariés de l'association soutenue.
- créer de nouveaux lieux : une Maison des Associations, un salle des fêtes, un centre social

L'enjeu de la présence pérenne d'associations actives est identifié : faire en sorte que Fontaine reste une commune vivante, attractive pour un vaste public, garantissant une réelle solidarité inter-générationnelle.